

POUR CHANGER DE CIVILISATION

Christian Paul, Camille Peugny, Fabienne Brugère, Emmanuel Wallon,
Daniel Kaplan

Christian Paul, Camille Peugny, Fabienne Brugère, Emmanuel Wallon et Daniel Kaplan débattent autour du livre *Pour changer de civilisation*, , préfacé par Martine Aubry et élaboré avec 50 chercheurs et citoyens (Odile Jacob, 2011).

À l'occasion de la parution du livre *Pour changer de civilisation*, préfacé par Martine Aubry et écrit par 50 chercheurs, la même question a été posée : « Selon vous, quelle mesure phare la gauche doit-elle défendre en 2012 ? » afin de confronter les idées de la gauche pour la présidentielle.

Retrouvez un entretien vidéo avec Christian Paul

Retrouvez la rencontre en images

La fiscalité

Notre pays est confronté à une série de défis qu'il faudra savoir traiter de manière cohérente. En particulier, une ambitieuse réforme fiscale doit participer au rétablissement des finances publiques, à la lutte contre la croissance des inégalités, et aider au déclenchement d'une transition vers une économie plus efficace, moins gaspilleuse, et plus écologique. La mise en place d'une fiscalité environnementale doit donc être partie intégrante d'une remise à plat de notre système fiscal, incluant la fiscalité sur les revenus et sur le patrimoine (y compris les impôts locaux tels que la taxe foncière). Seule une approche intégrée permettrait de réaliser une (inévitabile) transition environnementale de notre économie sans augmenter les inégalités, et de tirer des bénéfices socio-économiques d'un meilleur usage des ressources naturelles.

Stéphane Hallegatte, économiste et climatologue

La gauche doit être le parti de la justice fiscale et du pouvoir d'achat. Après les années bling bling, après les multiples cadeaux fiscaux aux plus riches, que Sarkozy continue de distribuer alors que les finances publiques sont au plus bas (l'allègement de l'ISF en cours de discussion est le plus énorme cadeau du quinquennat!), il y a aujourd'hui une très forte demande sociale pour plus de justice fiscale, et pour une vraie remise à plat de notre système fiscal, à la fois complexe, peu transparent et profondément injuste. Mais attention: si la gauche reste imprécise sur les « détails » de sa grande réforme fiscale, alors elle court le risque d'être caricaturée par la droite, qui tentera par tous les moyens de faire croire aux Français que la gauche s'apprête à matraquer les classes moyennes. Face à ce risque, une seule solution: une complète transparence démocratique sur la réforme proposée. C'est l'objectif de notre site www.revolution-fiscale.fr. La réforme que nous mettons sur la table avec Landais et Saez est évidemment perfectible – et d'ailleurs le site est là pour permettre à chacun de simuler des barèmes alternatifs et de concevoir sa propre réforme. Mais le barème que nous proposons a un mérite: il permet de démontrer que la gauche peut faire une grande réforme fiscale tout en faisant progresser le pouvoir d'achat des classes populaires et des classes moyennes. En particulier, en remplaçant CSG, IR et prime pour l'emploi (PPE) par un seul prélèvement à la source, la réforme permet d'augmenter très fortement le salaire direct touché par des millions de travailleurs modestes. La gauche apparaîtra ainsi clairement comme le vrai camp de la revalorisation concrète du travail et du pouvoir d'achat.

Thomas Piketty , économiste et co-auteur de *Pour une révolution fiscale (Seuil)*

Les réformes fiscales sont toujours difficiles et inquiètent souvent même ceux qui ne sont pas concernés ou peuvent en être bénéficiaires... Pourtant, la situation difficile des finances publiques, et l'impérieuse nécessité d'investir pour l'avenir, demande de modifier en profondeur la structure des recettes publiques. Pour qu'une réforme soit acceptée et efficace, il faut distinguer clairement ce qui relève de l'activité, de la rente, de la spéculation. Nombre de « niches fiscales », dont la complexité ne profite qu'aux plus riches, doivent être supprimées. L'impôt sur le revenu et la CSG peuvent être fusionnées pour bâtir un impôt plus progressif. Un impôt sur les sociétés plus large, avec un amortissement plus favorable à la recherche et aux équipements productifs, des taxes plus fortes sur les revenus financiers et les profits immobiliers spéculatifs, une fiscalité écologique, soutenant davantage les économies d'énergie, complètent le dispositif. Présenter et mettre en œuvre une réforme cohérente, et qui puisse s'imposer dès le début de la législature, est une condition pour la réussite d'ensemble.

Alain Bergounioux, secrétaire national aux études du PS

L'écologie

L'économie française doit prendre un tournant décisif vers la croissance durable. Il faut donc subventionner et financer les entreprises innovantes en matière d'économies d'énergie, d'énergie renouvelable, de consommation sobre. Par ailleurs, il faut prévoir un futur où le transport sera beaucoup plus coûteux. Il faut donc favoriser la relocalisation et défendre notre agriculture, nos industries de main d'œuvre. Il faut donc recréer un système financier public, à partir de la CDC, des caisses d'épargne, de la Banque postale, de l'Oséo, du FSI, qui emprunterait massivement aux ménages à des taux relativement faible (de l'ordre de 2,5 % pour le court terme, de 4% pour le long terme), pour financer largement cette reconversion et, de façon générale, nos industries et les investissements publics d'avenir.

Henri Sterdyniak, Directeur du Département économie de la Mondialisation

Nous allons devoir vivre sur une Terre moins riche en ressources et offrant une instabilité beaucoup plus prononcée. L'éruption l'an dernier du volcan Eyjafjöll avait suffi à interrompre le trafic aérien international ; un tsunami doublé d'une catastrophe nucléaire et c'est, abstraction faite de l'horreur suscitée, l'économie d'un pays, avec des répercussions mondiales, qui est profondément affectée dans la durée. Nos systèmes techno-sociaux ne fonctionnent en effet que dans un « cadre » naturel stable, riche en ressources, et sans aspérités. Or, nous devons nous préparer à l'entrée dans un nouveau qui ne répondra plus du tout à ces exigences. Nous allons en effet devoir vivre sur des terres qui se rétréciront au fur à mesure des décennies, au gré de la montée des mers, en proie à un climat et des éléments naturels météorologiques beaucoup plus violents, etc. Le niveau des mers monte déjà inexorablement, les cyclones de catégorie 4 ou 5 sont depuis trente ans deux fois plus nombreux et atteignent le sud de l'Espagne et les côtes du Brésil, etc. Pour s'adapter au monde qui vient, il convient notamment d'ouvrir un immense chantier fiscal avec deux objectifs solidaires : un clair resserrement de l'éventail des revenus, condition à l'entrée dans un monde moins proluxe en richesses matérielle, et un déplacement de l'assiette fiscale du travail vers la consommation d'énergie et de ressources. Il convient plus généralement de redonner tout son poids, notamment en termes d'investissements publics, à la puissance publique, pour par exemple réhabiliter l'ensemble du bâti français, afin de faire grandement baisser la consommation d'énergie sur le territoire national.

Dominique Bourg, philosophe et professeur à l'Université de Lausanne

Les droits sociaux pour la jeunesse

Une mesure prioritaire pour la gauche en 2012 ? Enfin ouvrir de manière universelle l'ensemble des droits sociaux à partir de 18 ans, pour en finir avec une discrimination insupportable (celle de la « barrière » des 25 ans) qui provoque une extension inquiétante des poches de pauvreté au sein de la jeunesse : en 2010, 16% des jeunes hommes et 18% des jeunes femmes de 18/25 ans vivaient en-

dessous du seuil de pauvreté ! Par ailleurs, la « familialisation » de l'accès à l'autonomie des jeunes en France crée des inégalités croissantes entre ceux qui peuvent compter sur le soutien de leur famille et les (très nombreux) autres. C'est pourquoi la gauche devrait mettre en place un capital formation pour l'autonomie des jeunes, par exemple sur le modèle de ce qui existe au Danemark (des bons mensuels à tirer) et qui constituerait la première pierre d'une véritable sécurité sociale professionnelle. En effet, ce temps de formation pourrait être utilisé à n'importe quel moment de la vie, en formation initiale évidemment, mais pourrait aussi être redéployé plus loin dans la carrière pour ceux qui entrent plus jeunes sur le marché du travail (ce qui créerait un véritable droit à la formation initiale différée). On objectera qu'une telle mesure est beaucoup trop onéreuse. Mais des possibilités de redéploiements existent. La demi-part fiscale dont bénéficient les parents des jeunes âgés de 18 ans et plus n'aurait plus de raison d'être avec la mise en place d'un tel dispositif. Pourquoi aider les familles afin qu'elles aident les jeunes ? Aidons directement les jeunes ! Non pas pour les enfermer dans un système d'assistance (comme ne manqueront pas de le dénoncer les habitués de ce genre de discours), mais pour réduire les inégalités, lutter contre la reproduction sociale et donner à chaque jeune la liberté de se former, de créer et de se trouver !

Camille Peugny, sociologue et maître de conférence à l'université Paris-VIII

L'égalité hommes-femmes

Ma proposition concerne la mise en oeuvre d'une meilleure répartition des tâches de soin et d'éducation des enfants entre les femmes et les hommes (au nom d'une égalité réelle des sexes). Il n'y aura de véritable politique publique du soin mutuel que si des mesures peuvent être mises en place pour une vraie égalité des femmes et des hommes en termes de répartition des activités de soin quelles qu'elles soient, avec ce qui en découle un meilleur accès des femmes au marché du travail. Ce qui implique du côté de la petite enfance, l'un des points stratégiques concernant les pratiques de soin :

- une action importante de création de places d'accueil en structures collectives ; il y a actuellement un déficit de places dans un pays qui a une natalité importante au niveau européen.
- un congé parental allant jusqu'à 18 mois, obligatoirement pris par la mère et par le père alternativement : les quatre mois de congé de la mère à la suite de la naissance, quatre mois également pour le père (avec un mois en commun juste après la naissance avec la mère) dans les deux cas rémunérés à plein salaire et la répartition des autres mois (qui peuvent ne pas être pris d'ailleurs) au choix des parents rémunérés alors à 80% du dernier salaire. A côté, on peut laisser fonctionner le congé de trois années mais on invente un nouveau congé qui devient très incitatif et peut vraiment aider les hommes à devenir de « nouveaux pères » et les femmes à ne pas oublier leur devenir professionnel dans un monde de plus en plus précarisé, où il est de plus en plus difficile de se faire une place dans le monde du travail. J'ajoute la possibilité pour tout parent de prendre une année sabbatique dans sa vie de parent quand il le souhaite et sans justification et contrôle.

Cette mesure, il faudrait d'ailleurs qu'elle concerne toutes celles et tous ceux qui travaillent ; c'est la possibilité de prendre du recul une fois dans sa vie! La logique de toutes ces mesures, c'est de promouvoir de l'égalité et du mieux vivre!

Fabienne Brugère, philosophe et professeure à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux-III

© Nonfiction